

FERPA & COMITÉ DES FEMMES DE LA FERPA

8 MARS 2026

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

La Fédération européenne des personnes retraitées et âgées (FERPA) représente plus de 10 millions de membres dans 21 pays de l'Union européenne.

Le 8 mars 2026, Journée Internationale de la Femme, la FERPA exprime son inquiétude face à la persistance de l'écart de retraite et à la féminisation de la pauvreté croissante parmi la population âgée de la région. L'écart salarial entre les sexes reste en moyenne de 12 % dans l'UE, tandis que l'écart de retraite est nettement plus important, environ 22 à 29 %. Cette situation constitue une injustice flagrante et résulte de la discrimination salariale entre les sexes, des inégalités sur le marché du travail, de la charge disproportionnée du travail familial et domestique non rémunéré, ainsi que du travail à temps partiel et des interruptions de carrière pour élever les enfants.

La FERPA, en collaboration avec son comité des femmes, soutient l'engagement de la Confédération européenne des syndicats (CES) en faveur de la transposition complète et immédiate de la directive sur la transparence salariale, qui est aujourd'hui plus urgente que jamais.

La FERPA partage et défend ces règles, consciente des demandes renouvelées de certaines organisations patronales visant à les affaiblir et à saboter leur transposition. Ces demandes sont erronées et sapent le droit fondamental à l'égalité salariale, créant une incertitude juridique et affaiblissant la confiance dans la capacité de l'UE à garantir l'égalité et des conditions équitables.

L'égalité salariale entre les femmes et les hommes, avec l'application du principe d'un salaire égal pour un travail de valeur égale, n'est pas une obligation nouvelle. Elle est inscrite dans les traités et reflétée dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

Le 8 mars 2026, la FERPA se mobilisera également pour réclamer l'égalité des droits et une justice équitable pour toutes les femmes, en accordant une attention particulière aux négociations et aux propositions de la 70e session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, qui se tiendra à New York du 9 au 19 mars 2026. L'Union européenne et les États membres participeront à cette session afin de négocier, garantir et renforcer l'accès des femmes à la justice, en promouvant des systèmes juridiques inclusifs et équitables, en éliminant toutes les politiques et pratiques discriminatoires et en s'attaquant aux obstacles structurels. La FERPA exige une protection accrue et des mesures adéquates pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes, en particulier des femmes âgées, un phénomène qui continue d'être largement ignoré.